

ANNEXE I
(article 1)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE DIVERS ÉQUIPEMENTS
D'AGGLOMÉRATION

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

1. Le projet consiste à effectuer des travaux de réfection et d'amélioration à divers équipements d'intérêt collectif relevant de la compétence d'agglomération. Il s'agit plus précisément des interventions suivantes :

1° acquisition et remplacement des quais flottants au parc nautique de Cap-Rouge;

2° acquisition d'équipements nautiques à la base de plein-air de Sainte-Foy;

3° acquisition, installation et remplacement de signalisation aux corridors cyclables relevant de la compétence d'agglomération;

2. Le projet requiert l'achat des biens et matériaux nécessaires à sa réalisation.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

3. Le coût du projet décrit aux articles 1 et 2 s'élève à 125 000 \$.

TOTAL : 125 000 \$

Annexe préparée le 27 février 2013 par :

Steve Briand, conseiller principal
Service des loisirs, des sports et de la vie
communautaire